FONDÉ EN 1893

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Mercredi 10 Decembre 1919

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

Comment assurer au Commerce un avenir prospère

La transformation indispensable

La guerre est passée, comme passent tous les fléaux, laissant derrière elle la dévastation et la ruine. Si nous examinons les conséquences du cataclysme au point de vue commercial, nous sommes forcés de nous rendre compte que la situation de notre pays est profondément modifiée, sous ce rapport. De l'examen que nous venons d'accomplir, une chose ressort nettement : si nous voulons vivre, il nous faut abandonner les anciennes méthodes surannées et désuètes, qui nous infériorisaient déjà avant la guerre, mais qui sont, à l'heure actuelle, un véritable non-sens. Il nous faut nous réorganiser sur de nouvelles bases, entrer dans le courant moderne, adopter les méthodes américaines en ce qu'elles ont de bon, et comprendre, enfin, qu'à l'évolution sociale et économique de la société nouvelle, surgie du bouleversement mondial, doivent correspondre de nouvelles pratiques de commercer. La société contemporaine doit pouvoir assurer la vie matérielle de tous les citoyens par le travail, là est le but où nous devons tendre ; elle ne le pourra que si elle s'organise sérieusement.

La lutte économique va reprendre, plus âpre que jamais, non seulement avec nos ennemis, mais encore avec les neutres et avec nos alliés.

Nous avons, dès aujourd'hui, à tenir notre place sur le marché mondial, où nous allons nous trouver en présence de toutes sortes de concurrents. Sommes-nous organisés pour tenir et garder une bonne place dans ce combat ?...

C'est ce que nous allons examiner d'abord, avec le concours de compétences éprouvées par une longue pratique de l'enseignement commercial.

Quand nous aurons traité cette question du commerce extérieur, nous aborderons ensuite celles ayant trait à l'enseignement commercial, puis à l'organisation du commerce détaillant.

Au cours de cette enquête que nous commencons, nous aurons très probablement à heurter certaines idées préconçues. Peut-être même certains mécontentements se manifesteront-ils. Il en est toujours ainsi quand on préconise des idées nouvelles. Avec plus de certitude que la baguette du sourcier ne révèle une eau vive, des idées nouvelles déchaînent l'hostilité de certains retardataires. C'est inévitable, et cela se conçoit. Ces nouveautés, en effet, bouleversent les habitudes, détruisent les préjugés, sont la vivante condamnation des vieilles méthodes surannées, et dérangent quelquefois les routines ancrées de toute une vie.

Comment, tout d'abord, ne pas leur en vouloir ?... D'une façon générale, nous n'aimons pas qu'on nous donne des leçons. Remarquez, d'ailleurs, que de tout temps le bon sens, le raisonnement et la bonne volonté ont toujours eu beaucoup de mal à prévaloir contre la sainte routine.

Je sais bien que l'ambition de ceux dont nous nous faisons ici l'écho, est noble entre toutes. Elle ne tend à rien moins qu'à régénérer la vie commerciale de notre pays et à lui donner la vigueur qui lui manque depuis longtemps.

Mais, par cela même, elle blesse toutes les petites jalousies individuelles, toutes les intelligences médiocres. Et puis, pensez donc, il pourrait sortir de là une société organisée !... Quel scandale ! Quelle humiliation !...

Quoi qu'il en soit, ces nouvelles méthodes sont closes ; de leur adoption ou de leur rejet dépend, pour notre pays, la prospérité dans l'avenir ou la décadence délinitive. C'est une question de vie ou de mort pour le commerce français.

Il faut faire baisser le coût de la vie ; pour cela, le commerce doit être prospère et doit y contribuer lui-même. Nous allons indiquer comment ces choses peuvent se réaliser.

LE COMMERCE EXTERIEUR

M. FOUBERT, professeur à l'Ecole de Commerce, est un des hommes les plus aptes à nous parler de cette question :

— « Comment entendez-vous l'extension de notre commerce extérieur ? »...

— « Le principal instrument de notre prospérité commerciale d'importation et d'exportation est « le Voyageur de Commerce ». Son importance, dans la société de demain, sera considérable, nous dit M. Faubert.

» Jetez un coup d'œil sur les rapports consulaires d'avant-guerre, vous y trouverez toujours le même leit-motiv : Le rommerce français manque de voyageurs ! — Et cela s'explique : Le voyageur est en effet l'agent important de l'expension commerciale. Il se rend compte des goûts de la clientèle, se documente sur les usages commerciaux du p ys qu'il visite, et, muni d'échantillons et de prix-courants, il noue des relations avec la clientèle.

— « Oui, pour nous résumer, il est une source de renseignements et contribue ainsi à diriger la fabrication des produits qu'il vend conformément aux goûts et aux besoins de la clientèle. »

— « Parfaitement. Or, en l'espèce, quels sont nos points faibles ?... Voyons-les ensemble, voulez-vous ?

» Tout d'abord, contrairement à l'opinion générale, on n'improvise pas un voyageur. Tout voyageur, pour connaître suffisamment la marchandise qu'il est appelé à placer, doit faire un stage à l'atelier et au magasin de vente.

Chaque voyage qu'accomplit le voyageur doit être soigneusement préparé : il faut connaître la langue du client sa mentalité, ses habitudes, sa situation commerciale, etc...

Il est ensuite un autre point sur lequel il convient d'attirer spécialement l'attention des commerçants. Il est d'une extrême importance. On ne saurait trop le dire : il faut donner à nos voyageurs des pouvoirs analogues à ceux que possèdent leurs concurrents étrangers. Trop souvent, les nôtres n'agissent que sous réserve de l'approbation de leurs mandants. De là des retards, des hésitations, et ce, au grand bénéfice des étrangers qui enlèvent la position. »

LES MUTUELLES D'EXPORTATION

Nous arrivons ici, à l'organisation moderne du commerce extérieur. Cette organisation va à l'encontre de l'esprit d'individualité. Plus que jamais, quiconque sera seul dans la vie, sera infériorisé. L'avenir est à la coordination des efforts, à la mise en commun des moyens d'agir.

Le commerce extérieur n'échappe pas à cette règle.

« Les voyages, nous fait remarquer M. Foubert, étant actuellement très coûteux, il y aurait grande économie à organiser des voyages à frais communs. Cette question est d'ailleurs liée à celle des « Mutuelles d'Exportation ». Ces sociétés mutuelles pourraient rendre d'immenses services à notre commerce extérieur. Il faut en créer le plus grand nombre possible, entre fabricants français. Outre l'organisation de voyages à frais communs, leur rôle consistera à constituer des expositions d'échantillons sur les places étrangères et à établir des assurances contre les risques de pertes provenant de l'insolvabilité de certains client. »

En de prochains articles, nous traiterons de l'organisation de l'importation, de la marine marchande et nous verrons ainsi de quelle façon se présente le grand problème de nos relations commerciales à l'extérieur.

V. BRIGGHE.

L'ÉTRANGE HISTOIRE DE M. DELACHERIE

Facteur international

ON REPROCHE A L'EX-EMPLOYÉ DE LA GRANDE THÉRÈSE D'AVOIR EU, POUR LE MOINS, DES RELATIONS LOUCHES AVEC LES BOCHES.

Portant beau, un visage grave encadré d'une longue barbe blanche soignée comme le pelage soyeux d'une chatte, un feutre coquet penché sur l'oreille, les mains en poches d'un demi-saison clair, vu toujours comme par hasard dans le sillage d'un gentil minois, tout le monde à Lille le connaît. C'est M. Delacherie, dont le nom fut souventes fois mêlé à de sensationnelles affaires, dont une — et non des moindres — fut celle de la Grande Thérèse, Thérèse Humbert, des Crawford et des... Poires.

Et voilà qu'aujourd'hui, parmi les affaires nombreuses et complexes qu'on a éclaircir le conseils de guerre, se trouve celle du même M. Delacherie.

Cette affaire est assez embrouillée.

Que reproche-t-on maintenant à l'ex employé de la Grande Thérèse ?

Détournement de correspondance ? Escroqueries ? Relations louches avec les Boches ? On ne sait exactement, mais il semble y avoir de tout cela.

Quoi qu'il en soit, après avoir été emprisonné, M. Delacherie assiste maintenant en liberté à la marche de l'instruction de son affaire.

LA FINE « COMBINE » AVEC LES « POINTUS »

Au début de l'occupation allemande, M. Delacherie résolut de s'occuper à tout prix. Etant sans nouvelles de ses trois fils mobilisés, il imagina, dit-il, d'organiser un service de correspondance pour toutes les personnes restées à Lille désireuses d'entretenir des relations avec leurs parents résidant de l'autre côté de la barrière infranchissable qu'était le front.

Grâce à ce moyen, il aurait également profité des avantages qu'offrait cette combinaison et espérait ainsi pouvoir se rassurer sur le sort de ses fils.

Fait bizarre et bien particulier dans cette affaire compliquée, c'est que ce service de transmission de nouvelles ne s'opérait nullement en cachette, mais au contraire avec l'assentiment complet de l'autorité occupante. M. Delacherie n'était, en quelque sorte, qu'un facteur entre les personnes intéressées et la « Kommandantur », qui transmettait les missives. Pour chaque lettre confiée à ses soins, il percevait une somme variable, qui alla augmentant selon les d'fficultés multiples et de plus en plus grandes qu'il rencontrait dans ses opérations.

D'après ses déclarations, dans le but de soustraire, dans la mesure du poesible, lesdites lettres à l'examen inexorable de la censure, il aurait « glissé la pièce » aux employés subalternes de la « Kommandantur », aux interprètes notamment, qui, gagnés par l'appât de l'argent, n'auraient apporté ensuite qu'une attention relative dans l'examen des plis en question. Cette situation, cependant — toujours selon ses dires, — n'alla pas sans éveiller la suspicion chez les officiers supérieurs, et un beau jour un certain gradé allemand aurait sifnifié à M. Delacherie que, dé ormais, aucune lettre ne serait plus transmise et qu'il allait faire brûler incontinent la correspondance qu'il possédait, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

MAIS OU ALLAIENT LES LETTRES ?

L'accusation, d'autre part, inculpe M. Delacherie d'avoir gardé ladite correspondance et même d'avoir reçu de soldats allemands plusieurs sacs de lettres qui se trouvaient à la Poste de Lille au moment de l'invasion, dans le but de les faire distribuer. De son côté, M. Delacherie se fait fort de réfuter ces inculpations et certifie que ces sacs ont été brûlés par les Allemands eux-mêm s, immédiatement après leur arrivée. Que sont devenues toutes ces correspondances ? C'est ce que l'instruction s'efforce d'établir.

ON LE VOULUT ESPION... IL OPERA A REBOURS

En 1915, les services de correspondances étant définitivement supprimés, M. Delacherie résolut de partir en France libre, — chose relativement facile à cette époque.

En raison de son âge avancé, il obtint satisfaction et passa par Anvers. C'est là qu'il eut l'occasion d'être mis en rapports, sinon avec la trop famouse « dame blonde », espionne, du moins avec certains de ses comparses. Toujours est-il qu'on lui remit une mission pour le Gouvernement français. Il advint alors qu'arrivé à Boulogne, porteur des papiers et documents en question, il fut suspecté et emprisonné. Sur sa demande réitérée, toutefois, on le mit en relations avec M. Briand, alors ministre, qui satisfait des indications fournies par lui lui donna une lettre qui constitue aujourd'hui sa sauvegarde. Il manifesta alors son désir de rentrer à Lille par la même voie. Satisfaction lui fut donnée de nouveau, et on le chargea même de transmettre aux autorités allemandes des renseignements erronés, en tous points contraires à la vérité sur la situation en France. A peine rentré en Belgique, il s'acquitta de sa mission, mais les Allemands, se voyant mystifiés, le traduisirent devant un conseil de guerre à Anvers, où, après l'avoir menacé de mort, toujours en considération pour son âge, il fut relâché avec obligation de rentrer en France libre. C'est à Orléans qu'il alla s'établir et c'est là que le trouva l'armistice. A la suite de plaintes nombreuses émanant des personnes ayant perdu leurs lettres, dont certaines contenaient de l'argent, la police l'appréhenda à nouveau, et son affaire fut mise à l'instruction. On le remit ensuite en liberté provisoire. Actuellement, le Conseil de guerre s'efforce activement d'éclaircir cette affaire compliquée, et c'est dans ce but que M. Delacherie subit le 15 novembre et samedi dernier deux interrogatoires longs et serrés.

Quel en sera le résultat ? Cela est encore le secret de la Justice.

On a voté pour Landru contre M. Bonin, son juge

ET, IL Y EUT BALLOTTAGE !

L'autre dimanche, à Treignac (Corrèze) M. Bonin était candidat au Conseil Municipal.

Les compatriotes de l'excellent juge d'instruction trouvèrent-ils qu'il s'occupait trop des affaires intimes de Landru, et pas assez de leurs affaires publiques ? Obéirent-ils à d'autres mystérieuses raisons ? Nul ne le sait.

Mais, ce que l'on sait, ce que nous apprend la chronique locale, c'est que M. Bonin fut mis en ballottage.

Ce ne fut là que le mal moindre.

Des électeurs facétieux ne s'avisèrent-ils pas de remplacer le nom de M. Bonin par celui de son adversaire, le héros de Gambais ? Et c'est ainsi que, dans le propre pays de M. Bonin, lorsque se fit le dépouillement du scrutin, on put constater que Landru avait plus de 50 voix.

C'est égal, lors de sa prochaine confrontation avec son instructeur, on voit très bien Landru se levant respectueusement et déclarant tout de go à M. Bonin :

— Pas intéressantes, vos histoires de femmes !.. Voulez-vous que nous parlions des élections de Treignac ?

Une Grande Séance à la Chambre

Les députés d'Alsace-Lorraine viennent prendre leur place au milieu des représentants de la France

Paris, 8 décembre. — En prévision de la rentrée de la Chambre, les curieux stationnent dès 13 heures devant le Palais-Bourbon, où le service d'ordre était assuré par un détachement du 33e de ligne. Vers 13 h. 30, les députés commencent à arriver en voiture ou taxis-autos et descendent dans la cour devant le petit perron de la Chambre.

De nombreux mutilés et aviateurs viennent également assister à la séance, ainsi que le groupe des délégués mineurs du Nord et du Pas-de-Calais qui, samedi et dimanche, ont pris part aux travaux du Congrès national du Sous-Sol et qui confèrent avec Maës, nouvel élu.

A 14 h. 10, le maréchal Foch arrive en automobile. Il est acclamé. Vingt minutes plus tard, un groupe de nouveaux députés, parmi le quels se trouve un mutilé, officier de la Légion d'honneur, se présente à l'entrée. Beaucoup d'anciens députés entrent au Palais-Bourbon par la place du Palais ou par la rue de Bourgogne. A 14 h.15 M. Clémenc au, président du Conseil, arrive en automobile.

A 14 h. 25 arrive en civil le général de Castelnau, qui est salué aux cris de : « Vive de Castelnau ! » M. Valat, nouveau député de l'Ardèche, amputé d'une jambe et blessé à un œil, arrive ensuite et, lui aussi, provoque de respectueuses acclamations.

A ce moment, un Alsacien, qui fut lieutenant parmi les défenseurs de Belfort, M. Gaby de Beaucourt, monte sur le parapet qui longe la Seine et s'adresse à la foule des curieux. M. Gaby de Beaucourt regrette que l'on n'ait pas fait précéder la délégation alsacienne du drapeau de la victoire de Belfort en 1870.

« Belfort, dit-il, est le symbole de la Défense Nationale, comme la statue qui se dresse dans la rade de New-York est le symbole de la liberté éclairant le monde. Il faut, ajoute-t-il, perpétuer la victoire, faire appel à un artiste pour ériger à Paris un troisième symbole : la statue du Tigre qui a libéré la France ».

DANS LA SALLE DES SEANCES

Au premier rang de la tribune réservée aux officiers se tient le général Mangin.

Quelques instants après son arrivée, un mouvement s'est fait dans cette tribune réservée qui attira l'attention de tout le monde : c'est le maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées qui prend place.

Après avoir serré la main au général Mangin et aux officiers généraux qui sont dans la tribune, le maréchal Foch s'approche de la tribune des sénateurs, voisine de la sienne, et s'entretient avec le comte d'Alsace, sénateur des Vosges.

Lorsque 3 heures sonnent, les huissiers annoncent le président.

M. SIEGFRIED, qui gravit d'un pas alerte les degrés de la tribune présidentielle et s'installe au fauteuil, tandis que FONCK, RICHARD, MERTEAUX, PERIVIER, AUBRY et VAILLANT-COUTURIER s'asseoient au bureau, face à la Chambre. Tous les députés qui étaient restés dans les couloirs se hâtent de regagner leurs places, et bientôt l'immense vaiss au est rempli par plus de 600 mandataires du peuple.

M. CLEMENCEAU entre ensuite, suivi de tous les ministres, et prend place au banc du Gouvernement, au premier rang duquel se trouvent MM. Nail, Pams, Klotz, Ignace. Un très grand nombre de députés, avant de s'asseoir vont serrer la main de M. Clémenceau.

Ovations aux Députés d'Alsace-Lorraine

Pendant cinq minutes, les députés finissent de s'installer. Puis un silence impressionnant s'établit, comme dans l'attente d'un événement considérable. Tous les regards sont tournés vers l'entrée de gauche, par où doivent venir les députés d'Alsace-Lorraine. L'impatience est telle que l'attente paraît longue, bien qu'elle dure à peine quelques minutes ; puis c'est une explosion d'ovations et d'applaudissements lorsque paraissent les députés d'Alsace et de Lorraine. La manifestation prend fin quand tous les députés d'Alsace-Lorraine ont regagné leurs places. M. Clémenceau serra la main à ceux qui passent à ses côtés.

L'hommage de la Chambre à M. Clemenceau

M. SIEGFRIED se lève alors et déclare la session extraordinaire ouverte et prononce son discours d'une voix ferme, qui est entendu par tous ses collègues. C'est d'abord le salut aux Alsaciens-Lorrains, ce qui déchaîne l'enthousiasme, puis la Chambre applaudit l'hommage aux morts, aux soldats et aux chefs glorieux de nos armées. Mais la manifestation atteint de grandes proportions lorsque M. Siegfried parle de M. Clémenceau. Seuls les députés socialistes et quelques députés leurs voisins ne s'associent pas à cet hommage émouvant. Le président du Conseil, très ému, la tête penché sur son pupitre, reste incliné tout le temps que dure l'acclamation frénétique de 500 députés, réalisant ainsi l'apothéose dont vient de parler le président.

Quelques députés socialistes font entendre des interruptions telles que : « Vive la République ! Nous sommes aussi patriotes que vous ! »

Ces manifestations provoquent un redoublement d'acclamations en l'honneur du président du Conseil. La parole du président de la Chambre donne lieu à de nouveaux mouvements d'enthousiasme dans l'Assemblée et dans les tribunes publiques.

C'est dans une unanime ovation que se termine le discours de M. Siegfried.

Celui-ci donne aussitôt la parole au docteur FRANÇOIS, qui veut parler de sa place, mais qui est appelé à la tribune par toute la Chambre. Une manifestation très émouvante se produit pendant que l'orateur grimpe les marches de la tribune. Les députés se lèvent. Beaucoup de socialistes sont debout, comme la presque unanimité de l'assemblée.

Le docteur FRANÇOIS demande la permission de lire la déclaration signée par les vingt-quatre députés du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

La déclaration des Députés d'Alsace-Lorraine

Le 17 Février 1871, les représentants du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe, à l'Assemblée Nationale de Bordeaux, faisaient entendre une protestation indignée contre l'ouverture des négociations de paix qui devaient consacrer l'abandon à l'Allemagne de la plus grande partie du territoire de leurs départements. Tous unanimes, disaient-ils, les citoyens demeurés dans leur foyer comme les soldats retenus sous les drapeaux, les uns en votant, les autres en combattant, signifient à l'Allemagne et au monde l'immuable volonté des Alsaciens et des Lorrains de rester français. En foi de quoi nous prenons nos concitoyens de France, les Gouvernements et les peuples du monde entier à témoins que nous tenons d'avance pour nul et non avenu tout acte ou traité, vote ou plébiscite, qui consentirait à l'abandon en faveur de l'étranger de toute ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine. Nous proclamons par les présentes à jamais inviolables le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la Nation française et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et nos descendants, de le revendiquer envers et contre tous les usurpateurs.

LE CŒUR DE L'ALSACE et de la LORRAINE

Messieurs, nos chers Collègues, la protestation de Bordeaux, renouvelée en 1874, au Reichstag par les députés nouvellement élus des provinces annexées, n'a rien perdu de sa valeur. Jamais, avant 1913, l'Allemagne n'a osé organiser un referendum sur la question nationale dans les provinces asservies. Les droits imprescriptibles des Alsaciens-Lorrains n'ont donc subi aucune atteinte et demeurent tout entiers. Aujourd'hui, au lendemain de notre libération, nous rejoudons la chaîne de nos traditions historiques.

Héritiers légitimes des protestataires de Bordeaux, nous tenons, au moment où nous prenons possession de leurs sièges demeurés vacants pendant près d'un demi-siècle, à signifier à l'Allemagne que l'Alsace et la Lorraine n'ont jamais cessé d'appartenir de cœur à la famille française et qu'elles éprouvent une joie profonde à vous me permettrez, Messieurs, de faire revivre devant vous un autre souvenir. A la séance du 1er mars 1871, l'Assemblée Nationale s'apprêtait à ratifier les préliminaires de paix. Les députés des deux provinces sacrifiées allaient quitter définitivement la salle des séances, après avoir renouveler leurs protestations solennelles, contre un pacte qui disposait d'eux sans leur consentement. A ce moment, le député du Haut-Rhin, Emile Keller, monta une dernière fois à la tribune et prononça un discours poignant, dont voici la phrase finale : « **J'en appelle à Dieu, vengeur des justes causes. J'en appelle à la postérité qui nous jugera les uns et les autres, j'en appelle à tous les peuples, qui ne peuvent indéfiniment se laisser vendre comme un vil bétail, j'en appelle enfin à l'âme des gens de cœur qui, le plus tôt possible, déchireront ce détestable traité** ».

LE TRAITE DE FRANCFORT EST DECHIRE

Messieurs, les temps annoncés par Emile Keller sont accomplis. Le détestable traité de Francfort a été déchiré. La population de l'Alsace et de la Lorraine a réservé un accueil enthousiaste à ses libérateurs. Un vote populaire a sanctionné aujourd'hui la première manifestation publique de nos sentiments trop longtemps comprimés. **Nous tenons en effet à établir solennellement qu'aucune protestation ne s'est élevée dans nos deux provinces contre le traité de Versailles, qui nous restitue notre nationalité française. Bien au contraire, les candidats de toutes les listes en présence, même de celles qui ne comptent aucun représentant parmi nous, ont, avant les élections, proclamé leur programme. Leurs manifestes et leurs discours attestent leur indéfectible affection pour la Patrie retrouvée.**

La France a donc obtenu l'unanimité des suffrages dans nos départements aux élections vraiment plébiscitaires du 16 novembre et en vertu du droit maintenant universellement reconnu qu'ont les peuples de disposer librement d'eux-mêmes. L'Allemagne ne saurait plus, à aucun titre, revendiquer le territoire qu'elle ne détenait qu'en vertu du droit périmé des conquêtes. Il nous reste encore un devoir à remplir, un devoir de reconnaissance. Nous n'oublierons jamais les lourds sacrifices que la République française et ses Alliés ont dû consentir pour notre délivrance. Aux généraux et aux soldats qui ont donné une grande preuve de leur bravoure et de leur endurance, aux morts glorieux qui ont versé leur sang pour la cause du droit, aux parlementaires qui n'ont jamais désespéré des immortelles destinées de la Patrie, à la population civile qui a supporté courageusement les pires angoisses et les plus dures privations, à tous ceux dont l'abnégation a été nécessaire pour faire aboutir l'œuvre de justice, l'Alsace et la Lorraine libérées, expriment leur admiration et leur profonde gratitude.

LE SALUT DES ALSACIENS-LORRAINS A MM. POINCARE ET CLEMENCEAU

Elles sont heureuses de saluer le grand Lorrain qui occupa la première magistrature du pays pendant les longues années de la guerre, comme aussi le dernier représentant de la Protestation de Bordeaux, celui qui nous avait promis une revendication éternelle et qu'un prodigieux destin a désigné pour présider à la restauration du droit violé en 1871. Grâce à tous ces généreux concours, l'Alsace et la Lorraine sont rentrées dans l'unité nationale française, le droit a triomphé de la force brutale. Reconnaissantes de ce qu'elles doivent et de ce qu'elles devront à la grande Patrie française, elles seront fières de contribuer avec leurs provinces sœurs, à l'enrichissement du patrimoine national, au libre essor, à l'équilibre de toutes ses énergies ; nous n'avons jamais désespéré de cette justice immanente qu'invoquait déjà Gambetta, au lendemain de nos communs désastres : notre confiance a été récompensée. A la France, champion de toutes les nobles causes, nous apportons, avec l'affection que nous lui avons toujours gardée, notre inébranlable et notre entier dévouement. L'Alsace et la Lorraine reprennent la garde le long de la frontière du Rhin et ne faillliront pas à leur mission de continuelles avancées de la pensée française.

M. FRANÇOIS est vivement félicité lorsqu'il regagne sa place, par le président du Conseil et par les membres du gouvernement.

M. Clémenceau à la tribune

M. CLEMENCEAU monte alors à la tribune. La presque unanimité de la Chambre l'applaudit encore sans se lasser de ces manifestations redoublées interrompu un nombre considérable de fois par les acclamations, le Président du Conseil dit son discours.

DISCOURS DE M. CLEMENCEAU

Frères d'Alsace et de Lorraine, en l'unanimité de sa représentation nationale, la France victorieuse vous reçoit sur son cœur. D'une terrible histoire de larmes et de sang jaillit une douceur d'allégresse infinie.

Crise suprême de l'affreuse tragédie, je vous vis arrachés de nos bras, à Bordeaux, pour survivre dans les chaînes le triomphe de la barbarie. Le porte-drapeau, notre Kuss, maire de Strasbourg, s'abattit du coup comme le chêne foudroyé. Et l'Assemblée de la nation, debout comme aujourd'hui, secouée d'un frémissement de mort, vous regarda passer hautains, silencieusement raidis pour le malheur, mais chargés, comme nous tous, d'espérance et de volonté.

C'est que nous étions, c'est que nous ne pouvions pas cesser d'être la France, unis ou séparés. C'est ce que vous emportiez de la France avec vous, et c'est de la France toujours préservée de la souillure ennemie, que vous nous rapportez des jours de servitude dont vous avez su faire des jours de fierté.

Et la fortune veut que ce soit le dernier survivant des protestataires qui se lève aujourd'hui pour vous dire au nom du gouvernement, dans la patriotique exaltation, des nouveaux messagers de la République française, l'ardente parole de bienvenue qui consacre officiellement pour jamais la beauté du grand retour.

Il est des émotions de l'homme au-delà de la parole humaine. Pour nous comprendre, pour nous aimer, pour nous lier plus étroitement, s'il est possible, dans les heureuses obligations de la vie française, un regard, un geste suffisent à marquer le don des âmes.

Mais demain va paraître, et le droit reconquis ne serait que théâtre, s'il n'en surgissait pour l'accomplissement des tâches nouvelles, un imposant cortège de nouveaux devoirs. Que ce soit la pensée présente à nos esprits en cette journée, qui sera d'autant plus belle que nous y puiserons plus de courage au labeur. Ne s'agit-il pas de détourner du chemin où la destinée nous engage, l'éternelle menace des fatalités douloureuses, chanceux accompagnement des peuples qui se laissent tenter aux grands desseins. Nous acceptons l'inévitable. Nous ne cesserons pas, au sortir de cette éblouissante communion française, de vouloir élever la France toujours plus haut dans l'estime des hommes et dans l'amour de ses enfants.

A la rude école d'une épreuve telle qu'il n'en est pas de plus décisive, déjà nous avons appris la nécessité de nous unir pour sauvegarder d'abord les intérêts primordiaux de la patrie. Alsaciens et Lorrains, vous dont la présence parmi nous suscite tant de joies après tant de misères, soyez nos témoins, nos garants qu'à travers les naturelles et salutaires divergences des esprits, la permanente sauvegarde de la France ne peut être assurée sans les développements continus d'une grande amitié nationale entre tous les Français. Rien d'une péripétie passagère dans la fête d'aujourd'hui. Il faut que l'enseignement en survive aux heurts quotidiens d'opinions qui sont la marque nécessaire des régimes de liberté. Si cela se pouvait oublier quelque jour, qu'un d'entre vous se lève ici même pour nous rappeler d'un mot, d'un signe, aux devoirs supérieurs.

Gardons-nous de le méconnaître, nous aurons à déployer une puissance, un ordre d'énergies comme l'Histoire n'en a principalement montré, jusqu'à présent, qu'au service des entreprises de violence. C'est le problème des temps modernes : l'effort à maintenir, le but à renverser — de la politique de conquêtes au maintien, à l'organisation de la paix. Si nous sommes autre chose, selon la parole d'un ancien, que des spectateurs d'actions, nous pouvons regarder fermement l'avenir. L'œuvre n'attend plus que l'ouvrier. Est-ce donc espérer trop haut de vouloir que le jour de l'Alsace et de la Lorraine retrouvés s'achève en la résolution confiante d'un vieux peuple renouvelé ? »

Vous le direz, messieurs, vous que la France vient de déposer sur ces bancs, où vous attendent les responsabilités. Revenus à l'outil quotidien, dans la force des volontés silencieuses, nos bons soldats citoyens vous accueillent à la tâche qui doit féconder leur victoire. Point de querelles, point de vaines querelles. La France à refaire. Hâtons-nous !

Albert THOMAS demande alors la parole (Exclamations de surprise sur tous les bancs, sauf à l'extrême gauche, où on applaudit).

Déclarations d'Albert Thomas

Albert THOMAS, dont on connaît pourtant la forte voix veut expliquer pourquoi ses amis tiennent à souligner la déclaration du docteur François, que tous les partis Alsaciens-Lorrains avaient affirmé leur attachement à la France.

Ces paroles sont étouffées par les protestations de nombreux députés, qui crient : C'est inutile, au travail ! ne perdons pas notre temps.

THOMAS, avec une persévérance qui prouve que réellement il a une grande habitude des débats parlementaires, persiste dans son intention de faire connaître les décisions des fédérations socialistes. Les députés de droite mettent une égale opiniâtreté à l'interrompre avec violence.

Le docteur Montprofit et Léon Daudet sont remarqués par leur violence à crier : Au travail ! descendez de la tribune, c'est du temps de perdu, tandis que les députés socialistes, notamment Uhry et Coliy, se montrent non moins combatifs.

Albert THOMAS — Je demande à mes collègues de me laisser accomplir un devoir... (Exclamations sur de nombreux bancs). L'orateur socialiste poursuit : il affirme la nécessité de répondre aux journaux allemands, et de prouver que le plébiscite qui a été fait lors de la visite du Gouvernement français en Alsace-Lorraine a été confirmé depuis par les événements...

Voici le texte de la déclaration d'Albert Thomas :

« Par le retour de l'Alsace-Lorraine à la France la violence de 1871 est effacée.

Dès alors, contre cette violence, la démocratie socialiste du monde entier a joint sa protestation à celle du peuple alsacien-lorrain.

Aujourd'hui, en accord profond avec la population tout entière d'Alsace et de Lorraine, maltraitée pendant de longues années par l'impérialisme prusso-allemand, et qui, lors de l'entrée des troupes françaises, a salué la désannexion comme une libération ;

En vertu de la volonté populaire, loi suprême de la démocratie,

Le parti socialiste d'Alsace et de Lorraine entre résolument et sans restriction dans l'unité française ».

On réclame l'affichage des discours de Siegfried et de François, ainsi que celui de M. Clémenceau.

A l'extrême-gauche, on crie : « Et de Thomas, et de Thomas ! ! »

L'affichage des discours DE MM. Siegfried, François et Clemenceau

M. SIEGFRIED consulte alors la Chambre sur la première proposition, tendant à afficher les discours de MM. Siegfried, François et Clémenceau. Toutes les mains, sauf celles des socialistes, se lèvent.

L'affichage des trois discours est donc voté, malgré les protestations de l'extrême gauche, qui conteste le vote.

Le président met aux voix la proposition d'affichage du discours de M. Albert Thomas. Seuls les socialistes vot nt cet affichage, qui est donc rejeté.

Le président fait alors procéder à l'opération rapide du tirage au sort des bureaux, puis il lève la séance à 4 h. 30.

Séance mercredi prochain, à 15 heures.

Le tragique châtiment d'époux adultères

En se sauvant, l'homme se casse la tête et sa complice est a demi tuée par les femmes du quartier.

C'est un affreux drame, clôturant de façon bien inattendue un bref roman d'amour que celui qui se déroula l'autre soir à Bruxelles.

Vers le soir, le nommé Ranson, demeurant rue de la Gouttière, rencontra, en ville, une jeune femme nommée P..., qui vit séparée de son époux. Après avoir pris quelques consommations, Ranson attira sa conquête dans son logement. Des voisines prévinrent l'épouse Ranson, qui travaille à la journée dans un hôtel de la place. La femme trompée accourut aussitôt et, quand elle ouvrit la porte de son appartement, elle trouva la place vide et la fenêtre donnant sur la rue ouverte. Un drame venait de se dérouler. Surpris, femme et homme se précipitèrent par la fenêtre, dans le vide.

L'époux Ranson s'ouvrit la tête, se fracture le bras et se blessa aux jambes. Quant à la nommée P... elle sortit saine et sauve de l'aventure. Mais pendant qu'on transportait le blessé à l'hôpital, la femme trompée et une bande de femmes du quartier se ruèrent, comme des possédées, sur la femme P... Quand la police accourut, celle-ci gisait, à moitié morte, toute ensanglantée, sur les pavés.

Georges Carpentier est rentré à Paris

UNE GRANDIOSE MANIFESTATION DE SYMPATHIE LUI A ETE FAITE A L'ARRIVEE DU TRAIN.

Paris, 8 décembre. — Une foule considérable que l'on peut évaluer à plus de dix mille personnes a fait ce soir un accueil chaleureux au champion de France et d'Europe de boxe, Georges Carpentier.

Les abords du quai où doit arriver le train de Boulogne sont noirs de monde. A l'extérieur de la gare, l'aspect est le même. L'officier de paix qui assure le service d'ordre est obligé, pour maintenir la foule, le faire appel à des autobus qui constituent ainsi un barrage solide, mais qui est immédiatement pris d'assaut.

A 18 heures 45, une immense clameur retentit : c'est le train qui entre en gare avec près d'une heure de retard.

Les cris de « Vive Carpentier ! » retentissent de toutes parts, et c'est avec de très grandes difficultés que le vainqueur parvient à s'échapper de cette foule qui l'acclame, et par une porte dérobée, il arrive dans la salle du «Bon Accueil» où l'attendent ses amis, et M. Vienne, du Vonderland, qui a organisé une réception en l'honneur du boxeur. De magnifiques bouquets lui sont offerts : dehors la foule le réclame à grands cris M. Vienne, en quelques paroles emues, le félicite pour sa magnifique victoire. Mme Varnin, de la Gaieté, chante la « Marseillaise », que la salle écoute respectueusement.

Carpentier, un bouquet dans ses bras, paraît tout ému d'une telle réception. Un vin d'honneur est servi, et chacun boit à la victoire du champion français et à ses succès futurs.

La foule au dehors réclame toujours Carpentier. Quand il paraît sur le seuil de la porte, une formidable ovation retentit. L'automobile qui doit l'emmener éprouve une réelle difficulté à se créer un chemin et elle est déjà loin que l'on entend encore les échos de cette formidable réception qui a accueilli le plus grand boxeur que la France ait jamais produit.

LES REPRÉSENTANTS DES MINEURS AU MINISTERE DU TRAVAIL

Paris, 8 décembre. — M. Paul Jourdain, Ministre du Travail, assisté des représentants du Ministre des Régions Libérées et de la Reconstitution industrielle, a reçu ce matin une délégation d'ouvriers mineurs du Nord et du Pas-de-Calais qui sont venus l'entretenir des diverses questions concernant les ouvriers mineurs occupés aux travaux de la Reconstitution dans les regions libérées.

M. Jourdain leur a donné l'assurance que des mesures allaient être prises pour l'application des mesures inter-ministérielles du 16 septembre et du 11 octobre 1919 relatives aux indemnités spéciales aux communes minières.

Noske l'Allemand rejette la Paix

Mais il reconnait que les Boches n'ont aucun moyen de résister.

Berlin, 8 décembre. — Noske, ministre de la défense, l'homme fort et le pilier du gouvernement, a assuré dans une interview où il s'est exprimé dans les termes les plus énergiques, que le moment est venu pour l'Allemagne de résister à outrance aux demandes des alliés.

— Je ne puis pas parler au nom du Gouvernement tout entier, car aucune décision n'a encore été prise, mais je recommanderai qu'on refuse de signer le protocole du traité de paix, dit-il. La mesure est comble depuis longtemps. Que les Alliés occupent le pays, s'ils veulent. La paix qu'on nous offre maintenant n'est pas une paix, mais une prolongation de l'état de guerre. J'espère que le gouvernement la rejetera, quelles qu'en soient les conséquences.

» Accepter un tel traité ! Mais la nation allemande se soulèverait pour tirer vengeance de ceux qui l'auraient signé, et elle aurait raison. La Grande-Bretagne et la France cherchent des propos délibéré la destruction de ce pays. Tout ce que j'ai jamais eu de confiance dans les belles paroles et les engagements des alliés a disparu pour toujours. Par des moyens fourbes et trompeurs, les gouvernements britanniques et français travaillent à soulever l'opinion publique de leurs pays pour casser les reins à l'Allemagne. Eh bien ! que les alliés fassent ce qu'il leur plaira.

— Opposerez-vous de la résistance si les alliés veulent occuper de nouveaux territoires allemands ?

— Nous n'avons aucun moyen de résister. Votre gouvernement le sait parfaitement bien. Je prendrai des mes